

Le Crédit Mutuel Arkéa lance Duoprime, une nouvelle solution immobilière à destination des primo-accédants

Brest, le 27 juin 2024 - Dans un contexte immobilier où le coût moyen d'acquisition croît plus rapidement que la capacité moyenne de remboursement, le groupe bancaire coopératif Crédit Mutuel Arkéa a décidé de lancer Duoprime, une nouvelle solution immobilière à destination des primo-accédants. Distribuée sur les territoires notamment via le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, l'objectif de Duoprime est de proposer un complément sur l'apport personnel des primo-accédants éligibles via la participation du véhicule dédié Arkéa Foncière Résidentielle, leur permettant ainsi de répondre aux contraintes réglementaires liées au taux d'effort.

Les primo-accédants, qui représentent près de 50% des projets reçus par le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, comptent actuellement parmi les clients les plus pénalisés par le contexte immobilier et par les réglementations bancaires fixées. Face à ce constat, le groupe Crédit Mutuel Arkéa, qui dispose de la qualité d'entreprise à mission depuis 2022, a décidé de lancer une solution de co-investissement dédiée afin d'accompagner les primo-accédants dans leurs projets et leur permettre de respecter le taux d'effort réglementaire sans que cela se traduise systématiquement par une dégradation majeure du montant du « reste à vivre ».

Un budget complété grâce au véhicule Arkéa Foncière Résidentielle

La solution Duoprime, qui est actuellement expérimentée au sein de plusieurs caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, propose aux clients primo-accédants de se voir compléter leur apport personnel par la banque. Concrètement, le particulier achète une part majoritaire de sa résidence principale et le Crédit Mutuel Arkéa co-investit dans la part restante via le véhicule Arkéa Foncière Résidentielle, à hauteur de 10% maximum du coût d'acquisition et sur une durée de dix ans maximum.

Cette solution permet ainsi aux primo-accédants de réaliser leurs plans de financements dans des situations où le recours à des crédits amortissables n'est pas suffisant. Duoprime sera distribué plus largement par les caisses locales du CMB et du CMSO

courant 2024 et se concentre sur les logements neufs achetés en VEFA (Vente en État Futur d'Achèvement) et les logements anciens avec travaux, ou les biens dans l'ancien sans travaux dont la lettre du DPE est inférieure ou égale à E.

Agir pour un immobilier responsable et protecteur

L'innovation proposée via la solution de co-investissement immobilier Duoprime constitue une nouvelle illustration de la capacité du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de ses fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest à proposer des solutions adaptées aux réalités du terrain et aux défis actuels rencontrés par ses client-sociétaires au quotidien.

Duoprime s'inscrit en effet dans le prolongement de l'ambition portée par filière immobilière du Crédit Mutuel Arkéa. Lancée en septembre 2023, cette filière qui rassemble l'ensemble des expertises en immobilier du groupe bancaire coopératif vise à agir en faveur d'un immobilier responsable et protecteur autour de trois axes stratégiques prioritaires : le logement, les transitions et les territoires.



"Alors que la production de crédits habitat a chuté de 41% en France en 2023, celles des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest a reculé seulement de 20%. Nos Fédérations continuent leurs actions de financement au plus proche du quotidien de nos clients-sociétaires et c'est en cohérence avec cet engagement que le groupe Crédit Mutuel Arkéa a décidé de lancer l'offre Duoprime à destination des primo-accédants. Cette offre innovante, calibrée par rapport aux réelles difficultés rencontrées sur le terrain, nous permet d'agir concrètement pour améliorer la qualité de vie au cœur de nos territoires en cohérence avec nos engagements d'entreprise à mission. Le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie à nouveau sur ses capacités d'innovation et son agilité, pour proposer une solution cohérente et qui a vocation à se déployer très prochainement sur l'ensemble de notre réseau."

– Julien Carmona Président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne –

"Dans un contexte immobilier chahuté où l'accession à la propriété est devenue plus compliquée en raison de l'augmentation du prix des logements, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage aux côtés de ses clients et sociétaires en proposant une offre innovante pour faciliter l'achat des primo-accédants. En tant que banque coopérative et en cohérence avec nos engagements d'entreprise à mission, nous sommes fiers de présenter ce dispositif Duoprime qui favorise la réalisation des premiers projets immobiliers. Attentifs aux attentes de nos clients, nous avons à cœur de leur prouver notre capacité à les accompagner sur le long terme. Plus que jamais, nous devons être leur partenaire de confiance, ouverts à leurs projets, et innovants dans nos propositions. L'expérimentation de ce dispositif, en cours dans

les caisses locales de nos fédérations, a confirmé sa pertinence enrichissant ainsi notre gamme de solutions pour l'habitat."

– Hélène Bernicot, Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa –

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com